

N°14 – 30 octobre 2018

A la Une

Rencontre inter-régionale des Carif-Oref

L'édition 2018 s'est tenue à Montpellier le 18 octobre. Les représentants de l'Etat, des Régions et des partenaires sociaux y ont présenté leur vision du rôle des Carif-Oref suite à la loi « Avenir ». Michel Ricochon (DGEFP) a rappelé le nouveau contexte d'intervention pour la collecte d'informations relatives à l'offre de formation avec la création d'un système d'information national géré par la Caisse des dépôts, les Carif-Oref devant dans un premier temps « passer le témoin » en construisant un partenariat avec celle-ci. Carine Seiler, conseillère spéciale auprès du Haut-Commissariat à la Transformation des Compétences, a invité les Carif-Oref à être proactifs afin de répondre aux nouveaux enjeux de description et d'analyse de l'offre de formation (<u>Défi métiers</u>, 24 octobre).

Le réseau des Carif-Oref (RCO) a envisagé des pistes d'action et a acté la mise en place d'une *task force* dédiée à l' « approche compétence ». Le RCO a entamé un travail sur les compétences en réfléchissant à l'intégration des blocs de compétences sur la base Certif Info ainsi que sur Lhéo (langage harmonisé d'échanges d'informations sur l'offre de formation) (Quotidien de la formation, 26 octobre).

Dans un entretien accordé au Quotidien de la formation, Catherine Pauly, présidente du RCO et du Carif-Oref Occitanie, a fait le point sur les travaux en cours et à venir : fusions des structures dans les régions, positionnement des Carif-Oref suite à la réforme, mise en place de Dataref (entrepôt de données socio-économiques régionales et infra-régionales), généralisation de l'outil Cléor (outil d'aide à l'orientation et à l'évolution professionnelle) au sein du réseau et développement de la cartographie des formations linguistiques pour les primo-arrivants (Quotidien de la formation, 26 octobre).

Emploi – Formation

Hausse du nombre de chômeurs en formation selon le Haut-commissaire aux Compétences

Lors d'un point de presse le 23 octobre au ministère du Travail, Jean-Marie Marx a affirmé que le nombre de chômeurs en formation est en « hausse de 2 % » depuis le début de l'année. Il a aussi annoncé pour la fin de l'année un appel à projets destiné à « repérer les publics les plus éloignés du marché du travail » et qui « ne sont pas forcément en contact avec le service public de l'emploi » (AFP, 23 octobre).

Emploi et handicap: les cinq points-clés de la politique d'inclusion du Gouvernement

Le Comité interministériel du Handicap a fait le point sur les actions prévues dans l'année et au cours du quinquennat pour l'inclusion des personnes en situation de handicap. Le ministère du Travail est mobilisé sur l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle. Le taux de chômage de ces personnes est deux fois plus élevé que celui des personnes valides. Pour réduire cet écart le Gouvernement veut agir sur plusieurs leviers en facilitant l'embauche et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées, la formation et la sécurisation des parcours professionnels. Des mesures, issues notamment de la loi « Avenir », sont prévues ou déjà en cours (Ministère du Travail, 24 octobre).

Régions

Loi « Avenir » : les Régions prennent les commandes de l'orientation scolaire

Avec la loi « Avenir » les Régions perdent la main sur l'apprentissage mais voient leur rôle renforcé dans le domaine de l'orientation. Les questions demeurent quant aux modalités de mise en œuvre de cette nouvelle mission, notamment sur les moyens ainsi que sur l'articulation avec les délégations régionales de l'Onisep (Dronisep) dont les missions leur seront transférées le 1^{er} janvier 2019. Jean-Michel Blanquer, ministre de

l'Education nationale, a chargé Pascal Charvet, ancien directeur de l'Onisep, et Nathalie Mons, présidente du Cnesco, d'une mission sur l'éducation à l'orientation qui devrait aboutir à une convention cadre entre l'Etat et les Régions permettant d'établir la complémentarité entre les différents acteurs (Localtis, 22 octobre).

Loi « Avenir » : inquiétudes pour Régions de France

Suite à la réunion du Cnefop le 24 octobre en session plénière au ministère du Travail pour étudier plusieurs décrets relatifs à la Loi « Avenir », Régions de France a publié un <u>communiqué de presse</u> le 26 octobre. David Margueritte, vice-président de l'association et président de la commission formation professionnelle, a fait part des fortes inquiétudes des Régions quant au projet de décret relatif à la détermination du contenu du coût-contrat : « Nous sommes conscients de la nécessité de donner rapidement de la visibilité sur ce sujet aux acteurs de l'apprentissage mais Régions de France regrette que les différentes briques de la réforme de l'apprentissage n'apparaissent que par petites touches successives dans les débats du Cnefop » (Régions de France, 26 octobre).

Europe

Erasmus+: un budget de 3Mds d'euros devrait être investi en 2019

La Commission européenne a publié le 24 octobre son appel à propositions 2019 pour Erasmus+. Les fonds disponibles pour ce dispositif devraient augmenter de 300M€, soit 10 % de plus qu'en 2018. Un montant de 30M€ sera consacré à la création d'universités européennes, cette initiative ayant été approuvée par les dirigeants de l'Union européenne lors du sommet social de Göteborg, en novembre 2017, et constitue une étape vers la création d'un espace européen de l'éducation d'ici 2025 (Commission européenne, 24 octobre).

Nominations

UNML : Jean-Patrick Gille réélu président

Les membres du Conseil d'administration de l'UNML (Union nationale des missions locales) réunis le 16 octobre ont élu à l'unanimité le bureau de l'UNML et son président, Jean-Patrick Gille (UNML, 23 octobre).

Et aussi...

• L'apprentissage et l'alternance en sept questions – Leçons des expériences internationales, 25 octobre



Rédaction Département Documentation : Emmanuelle Herpin, Stéphane Héroult, Laurence Le Bars, Catherine Quentric, Brice Ravet
ressources@centre-inffo.fr
©Centre Inffo 2018

Depuis plus de 40 ans, Centre Inffo décrypte l'actualité de la formation à l'échelle nationale, régionale et européenne. Association sous tutelle du ministère en charge de la formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public dans le champ de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles. Interlocuteur privilégié des pouvoirs publics et des partenaires sociaux, il les soutient et les accompagne dans la réalisation de leurs missions.

Centre Inffo met à la disposition des professionnels une offre de formation complète, une expertise juridique et documentaire, réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et assure un rôle d'animation du débat public. Son agence de presse permet un accès en temps réel à toute l'actualité de la profession.